

Pourquoi proposer CoPa ?

Les premiers jours après la naissance sont intenses :

Les 24 premières heures : un temps d'« adoption » entre la mère et son bébé. Bébé dort, récupère, tandis que maman le découvre et l'admire.

Dès le 2^e jour : c'est le temps de l'adaptation. Bébé cherche son rythme, maman aussi. Premiers apprentissages : mise en place de l'allaitement, bain, organisation de la vie familiale...

Ces moments sont précieux, mais très courts pour intégrer toutes les informations transmises à la maternité.

C'est de cette observation qu'est né CoPa, **pour prolonger l'accompagnement et donner aux parents le temps et l'espace nécessaires pour apprendre, comprendre et prendre confiance.**

En quoi consiste le coaching de l'Auxiliaire de Puériculture ?

Une auxiliaire de puériculture se rend à votre domicile au moins deux fois dans les trois semaines qui suivent la naissance pour :

- **Répondre à vos questions quotidiennes** (allaitement, alimentation, organisation de la maison avec un nouveau-né...)
- **Vous aider à mieux comprendre votre bébé :** ses rythmes, ses mimiques, ses pleurs
- **Vous proposer des activités simples et adaptées pour stimuler son éveil :** jeux, portage, bain plaisir, massage...
- **Vous aider à identifier votre « village de soutien » :** proches, associations, professionnels de santé, ressources locales qui pourront vous épauler

L'objectif est de vous accompagner à votre rythme, selon vos besoins, et de vous donner des repères concrets pour vivre sereinement cette période de transition.



QUESTIONS DE PARENTS

Pourquoi le jeu, l'exploration sensorielle alors que Bébé est tout petit ?

Bébé est pourvu d'un potentiel phénoménal pour interagir avec vous grâce à quelques jeux simples mais également grâce au portage, au toucher, au massage ou au bain plaisir. L'entrée en relation se fait par les différents sens : le toucher, la vue, le goût, l'odorat et l'ouïe.

Cette interaction stimule le développement affectif, cognitif et psychomoteur de bébé. Elle libère ses tensions, l'apaise et le sécurise.

Cette interaction assoit la confiance en soi des parents, facilite le décodage des rythmes de bébé, de ses mimiques et de ses pleurs.

Pourquoi parler des écrans ?

Les écrans constituent un fléau lorsqu'ils sont visionnés très jeune.

Il est très important d'être sensible à leurs conséquences dans les premières années de vie.

Les écrans sont partout, comment faire ?

Vous apprendrez quelques astuces.

Mais ma sage-femme vient à domicile à ma sortie de maternité, n'est-ce pas suffisant ?

La sage-femme et l'auxiliaire de puériculture vous accompagnent en se concertant mais elles ont des objectifs différents.

La sage-femme est une professionnelle médicale, elle assure les soins médicaux pour vous et votre enfant, et répond à vos questions.

L'auxiliaire de puériculture vous transmet d'autres savoirs et savoir-faire : le jeu interactif, la communication dans le toucher, le regard, l'adaptation à l'environnement, etc.

C'est la complémentarité de ces deux accompagnements qui vous permet d'être pleinement soutenu.

Et après que l'auxiliaire de puériculture nous ait accompagnés, quel relai ?

L'accompagnement peut se poursuivre avec les puéricultrices de PMI, qui suivent les familles jusqu'à 6 ans de l'enfant. Leur rôle est souvent méconnu, et pourtant précieux.

Chaque étape du développement soulève de nouvelles questions : sommeil, alimentation, acquisitions, opposition, entrée à l'école... Les puéricultrices sont là pour vous guider et répondre à vos interrogations, gratuitement.



LE COACHING PARENTAL

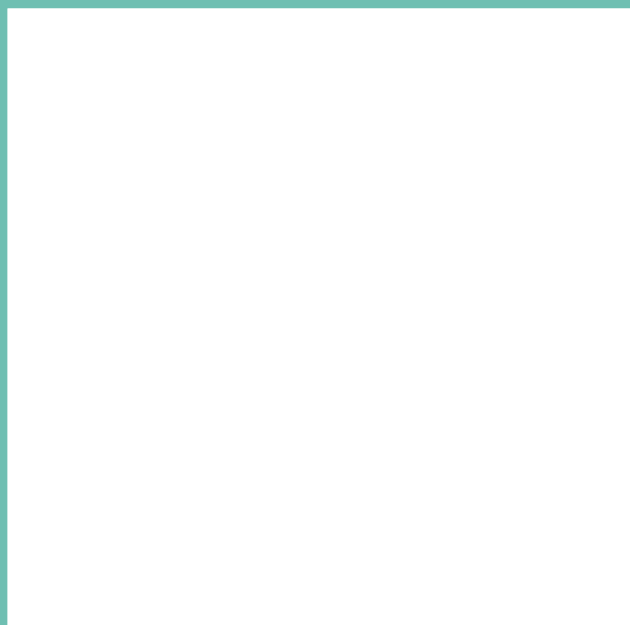
QU'EST CE QUE C'EST ?

Avec CoPa, **les jeunes parents bénéficient d'un accompagnement à domicile par une auxiliaire de puériculture** de la maternité ou du centre de périnatalité qui les a suivis.

Son rôle est de **soutenir et guider les familles dans les premiers jours de leur nouvelle vie de parents.**

CoPa est un dispositif de coaching parental imaginé et développé par les équipes du Pôle territorial Femme Parent Enfant du GHT Cœur Grand Est. Il a fait l'objet d'une expérimentation sur 5 ans dans le cadre du dispositif Article 51 d'innovation en santé. Il fait aujourd'hui l'objet d'une expérimentation élargie en se déployant sur d'autres territoires.

COACHING PARENTAL (CoPa)



CoPa

COACHING PARENTAL



Maternité du Groupe Hospitalier du Havre

Hôpital Jacques Monod
29 avenue Pierre Mendès France
76290 Montivilliers